

La bibliothèque oubliée

Valérie Laforge

Number 55, December 1992, January–February 1993

Patrimoine et littérature

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16336ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laforge, V. (1992). La bibliothèque oubliée. *Continuité*, (55), 14–17.

LA BIBLIOTHÈQUE OUBLIÉE

par Valérie Laforge



Photo: Pierre Soulard.

Parmi les trésors du patrimoine québécois, certains semblent avoir été soigneusement mis à l'écart, à l'abri des regards de la majorité. La bibliothèque du Séminaire de Québec serait-elle parmi ceux-là, un lieu de savoir oublié? Sans doute est-il méconnu. N'est-ce pas là une conséquence du temps qui passe, un acte involontaire de l'histoire qui s'insère dans la continuité?

LA BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

L'ombre des années laissée peu à peu sur elle n'entrave en rien le caractère vénérable qui fait sa distinction. Véritable trésor légué par l'histoire, elle représente le fruit d'une longue et patiente accumulation, dont la richesse et la diversité par-

ticipent depuis trois siècles au prestige de l'Institution. Ce qu'on appelle aujourd'hui par convention le «fonds ancien» de la bibliothèque du Séminaire de Québec impose la respectabilité de 300 ans d'un soutien continu à la vocation du Séminaire, soit celle de l'enseignement.

UNE BIBLIOTHÈQUE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Il faut remonter aux premières heures de l'Institution pour connaître et bien comprendre cette noble raison d'être. Dans un contexte de colonisation où tout est à construire, y compris la foi et la morale du monde, l'évangélisation devient l'ordre et la raison, un des moteurs des énergies déployées pour implanter un Nouveau

Monde. Le besoin de former des prêtres capables de soutenir cette entreprise d'envergure incite le Séminaire des Missions étrangères de Paris à fonder, en 1663, une Maison en Nouvelle-France. François de Laval, premier évêque de Québec, est à l'origine de cette nouvelle institution. Il devra rendre compte des progrès de l'établissement auprès du roi de France, car ses projets s'avèrent nombreux. Il souhaite, dans le cas du nouveau séminaire, mettre sur pied une bibliothèque à l'usage des prêtres de la maison et des séminaristes qui y logent. Aussi fonde-t-il en 1668 un petit séminaire destiné à l'éducation des jeunes générations de la colonie prédisposées au sacerdoce. Cet élément d'importance contribue à solidifier les assises d'une bibliothèque qui, pour orienter convenablement les esprits, doit déjà s'enrichir. La plupart de ces aspirants à la prêtrise logent, comme on l'a dit, au Séminaire, mais ils acquièrent cependant leur formation académique au Collège des jésuites qui, à l'image des collèges de France, offre le cours classique.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE COMMUNAUTÉ

En dehors de ces lieux de la connaissance, la circulation des livres en Nouvelle-France se destine à un réseau particulièrement limité. En réalité, ils sont surtout l'apanage de l'élite: une poignée d'intellectuels qui regroupe les ecclésiastiques et les administrateurs de la colonie. Parmi ceux-ci, seuls de rares bibliophiles et érudits possèdent une bibliothèque digne de ce nom. Celle du Séminaire s'alimente pour sa part de la mise en commun des biens des prêtres de la maison. L'acte de communauté de biens en vigueur au Séminaire précise en effet que «tous les biens tant de l'Évêque et du Chapitre que du séminaire et des Curés et Missionnaires resteront en commun comme ils le sont



Photo: Pierre Soulard.

présentement¹». Sans être particulièrement stricte, on applique généralement cette règle. Ces efforts de collégialité constituent donc les premiers rayons de la bibliothèque du Séminaire.

Le Séminaire de Paris, attentif au devenir de cette nouvelle Maison, y fait expédier des livres puisés à même sa bibliothèque: «[...] nous envoyons aussi des livres de notre bibliothèque qu'ils vous remettront. Il y a tout saint Augustin, en six volumes, tout saint Jean Chrysostome en dix volumes, *Summa Conciliorum* en quatre volumes [...]»². Pour sa part, le Séminaire de Québec ne manque pas de signaler ses besoins à la maison mère, qui veille à remplir ses commandes en biens de toutes sortes – en livres notamment – et à les acheminer à Québec. En plus des réseaux de distribution habituels, le Séminaire s'approvisionne régulièrement chez les libraires de Paris et chez les marchands généraux de Québec. Ainsi, durant tout le Régime français, la bibliothèque du Séminaire, en réponse aux besoins de l'Institution, évolue et s'enrichit de façon constante.

UN APPORT CONSIDÉRABLE

Au milieu du XVIII^e siècle, on assiste, avec la Conquête et le changement de régime, à des modifications majeures à tous les niveaux dans la colonie. L'éducation, entre autres, est bouleversée par la fermeture du Collège des jésuites. Ces derniers, avec leurs livres de médecine, de botanique et de religion (tous rédigés en latin), avaient constitué dès 1632 la première véritable bibliothèque de communauté en Amérique. Au lendemain de la Conquête, le collège est réquisitionné par l'armée anglaise. Les archives et la bibliothèque sont pillées et partiellement dispersées. On convertit les locaux en salle d'audience, en dépôt d'archives, en magasin de vivres et en prison. Seules la chapelle et quelques pièces sont conservées pour les religieux qui continueront d'y habiter. En effet, l'acte de reddition de la Ville de Québec interdit le maintien de l'ordre de la Compagnie de Jésus en Nouvelle-France. Le traité passé quatre années plus tard le confirme. Les derniers membres de la communauté gèrent leurs biens de façon à ce que le gouvernement

qui les chasse ne puisse y mettre la main. Le père Jean-Joseph Casot, dernier représentant des jésuites au Canada, s'occupe de partager ce qu'il reste de la bibliothèque. Il fait quelques dons de livres à l'Hôpital Général, à l'Hôtel-Dieu de Québec de même qu'à certains de ses amis. Il lègue par testament un lot de près de 600 titres au Séminaire de Québec. Afin de s'assurer du respect de ses volontés, il fait livrer le tout avant sa mort survenue en mars 1800. Il s'agit du lot le plus imposant de volumes pouvant témoigner de l'importance de cette première bibliothèque au pays et de l'érudition des jésuites en Nouvelle-France. D'ailleurs, comme le mentionne à juste titre André Beaulieu, assistant-bibliothécaire à l'emploi de l'Université Laval entre 1958 et 1964, «plus que les reliques d'une époque révolue, ces volu-

mes, pour la plupart anciens et précieux, représentent d'une part, des documents inestimables pour l'approfondissement de notre histoire collective et, d'autre part, témoignent de la qualité d'une civilisation³».

L'ENRACINEMENT DE LA CULTURE FRANÇAISE

L'établissement du Régime anglais entraîne aussi des règles de conduite particulières. Les autorités imposent un interdit sur l'importation de livres directement de France. La culture française se voit bloquée, refoulée aux portes du pays et les contacts avec la Mère patrie sont

siens Guérin et De la Tour en correspondance avec le libraire Paul Vaillant, un Français établi à Londres qui s'occupe d'embarquer, sur les navires anglais en partance pour Québec, les caisses de livres à l'attention du Séminaire.

En 1836, près d'un siècle après la Conquête, l'interdit persiste. Le Séminaire envoie en Europe l'abbé Jean Holmes, professeur d'histoire naturelle. Le but de son séjour consiste à étudier l'organisation des écoles normales. Il profite de cette année d'étude pour faire parvenir quantité de livres et d'instruments scientifiques au Séminaire, de même qu'à d'autres institutions d'enseignement au Québec.

Transgresser l'interdit au service du savoir, faire de la contrebande pour assouvir cette soif de connaissance caractéristique, il semble que rien ne peut empêcher l'enracinement de la culture française en Amérique. L'interdit sera levé en 1843.

LE CATALOGUE DUDEVANT: UNE TRACE TANGIBLE

L'abbé Arnault-Germain Duvéant, originaire de Bordeaux en France, arrive à Québec en 1775 pour terminer sa théologie au Séminaire. Il participe au Conseil du Séminaire et sera même directeur du Grand Séminaire pour une courte période, après quoi il donne sa démission pour retourner en France. Avant son départ en 1782, il dresse un inventaire complet des livres de la bibliothèque. Ce document nous permet de connaître de façon précise le contenu de la bibliothèque au lendemain de la Conquête. Par son catalogue, entièrement manuscrit, il laisse en effet un document de classification représentatif de la bibliothèque de l'époque. Sa classification s'organise selon un système alors en usage en Europe. Ce système comprend les onze catégories suivantes: la théologie, les Écritures saintes, la patrologie, la pratique des sacrements, les sermons, la spiritualité, les livres ecclésiastiques, l'histoire, le droit civil, les belles-lettres et les livres de classe. On y recense en tout 4 883 volumes.



Photos: Pierre Soulard.

interrompus pour une période de temps indéfinie, qui prend bientôt des allures d'éternité.

Un tel affront ne peut être incontournable. Sous le Régime français, le Séminaire occupe une place stratégique dans les affaires de la colonie. Son influence, sous l'administration anglaise, est encore très présente. Les prêtres du Séminaire en profitent pour réagir et trouver les moyens de poursuivre leur œuvre et promouvoir une formation et une culture françaises. Dès 1775, ils reprennent à leur compte le cours classique, étant ainsi la seule institution à assurer pendant quelque temps la formation des futurs notables du pays. Par ailleurs, ils font parvenir leurs commandes de livres aux libraires pari-



Lieu bouillonnant de vie intellectuelle, riche d'idées nouvelles, le Séminaire est donc au rendez-vous des Lumières et de l'Encyclopédie. Le XVIII^e siècle laisse, de son passage dans l'histoire de l'Institution et surtout de la bibliothèque, une marque indélébile. Durant cette période, en effet, malgré la guerre, le changement de régime et les interdits, la bibliothèque s'enrichit considérablement et devient la plus importante au pays.

LA BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE ET L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le XIX^e siècle contribue également à sa prospérité. En 1852, à la demande de l'Épiscopat de la province de Québec, appuyé par le gouverneur général du Canada Lord Elgin, le Séminaire est investi d'une charte universitaire royale qui lui permet de mettre sur pied la première université francophone en Amérique du Nord. Quatre facultés forment alors l'Université Laval, ainsi nommée en hommage au fondateur du Séminaire. La théologie, la médecine, le droit et les arts s'alimentent des sources et des références déjà impressionnantes que leur apporte la bibliothèque du Séminaire.

Avec la création de l'Université, la bibliothèque acquiert donc le titre de bibliothèque universitaire. Au-delà du prestige que le titre lui confère, c'est par la diversité et la richesse de son contenu qu'elle participe, jusqu'au tournant du siècle, à la formation de l'élite francophone du pays. Dans ce contexte, elle connaît un essor considérable. La mise sur pied d'un campus universitaire à Sainte-Foy, en 1964, répond favorablement à l'expansion constante de l'Université. La juste répartition des biens entre le Séminaire et l'Université soulève alors bien des débats. Ainsi, l'année 1910 s'inscrit-elle comme une date charnière et détermine le partage des livres: les acquisitions antérieures à cette date demeurent la propriété du Séminaire.

UNE BIBLIOTHÈQUE-OBJET

Cette portion de la bibliothèque lentement constituée depuis la fondation de l'Institution, désignée désormais comme «fonds ancien», accède au Musée. Les archives historiques et la collection d'objets forment, avec le «fonds ancien» de la bibliothèque, le triangle des collections du musée du Séminaire de Québec. Les livres figurent aujourd'hui comme autant de témoins d'une effervescence intellectuelle empreinte de curiosité et d'exaltation. Ils deviennent tour à tour source,

outil documentaire, objet illustrant ce savoir désormais inaliénable que renferment les livres de l'histoire.

Dignes des romans d'Umberto Eco, 180 000 documents composent aujourd'hui ce fonds unique en Amérique du Nord. Il a entre autres ce trait exceptionnel de rassembler 700 ouvrages imprimés au Québec entre 1764 et 1820. Il s'agit d'une des plus importantes concentrations d'incunables canadiens publiés en Améri-

Québec apportera des solutions efficaces visant à rendre accessible ce fonds majeur au sein d'un centre de recherche consacré à l'histoire de l'Amérique française.

LA BIBLIOTHÈQUE EXPOSÉE

«La bibliothèque oubliée» est le titre d'une exposition réalisée par le musée du Séminaire de Québec, dans le cadre du programme de muséologie de l'Université Laval. L'histoire du «fonds ancien» de la



Photo: Pierre Soulard.

que française. Aussi, tenter de détailler le contenu de la bibliothèque du Séminaire sans verser dans une énumération fastidieuse et banale – qui ferait croire en une exagération présomptueuse – relève de l'utopie. En effet, il y a là matière à bouquiner une vie entière. L'universalité des sujets représentés atteste une extraordinaire ouverture sur le monde. Digne d'une tradition où la transmission du savoir fait loi, elle porte l'écho des intérêts diversifiés et de la soif de connaissance qui sous-tendent l'érudition. Elle reflète en somme la passion et la curiosité intellectuelle des gens qui l'ont faite.

Seulement une infime portion de cette fabuleuse collection de livres rares et anciens est conservée au musée du Séminaire. La majorité des documents sont entreposés à l'extérieur de la ville. Ce sérieux problème d'accessibilité exige, pour la consultation des volumes, du temps et de la patience. La réalisation du projet d'expansion du musée du Séminaire de

bibliothèque comporte de nombreux détours. Dans un parcours en trois étapes, l'exposition en suggère une version courte, suffisamment éloquente toutefois pour saisir toute l'intensité et la valeur de cet ensemble remarquable et unique en Amérique du Nord.

«La bibliothèque oubliée» éveille la curiosité, incite à la découverte d'un patrimoine exceptionnel: une invitation à venir bouquiner jusqu'en juin 1993.

1. Acte de communauté de biens du Séminaire de Québec, 24 décembre 1685, archives historiques du Séminaire, SME 1, n° 59B.

2. Lettre de François de Montigny, Procureur du Séminaire des Missions étrangères à Paris, 6 juin 1729, archives historiques du Séminaire, Lettre M, n° 683.

3. André Beaulieu, *La première bibliothèque canadienne: la bibliothèque des jésuites de la Nouvelle-France*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada / National Library of Canada, 1972, p. 13.

Valérie Laforge

Conservatrice au musée du Séminaire de Québec.